

---

Adresse des citoyens de la commune de Port-Liberté, ci-devant Port-Louis (Morbihan), lors de la séance du 5 brumaire an III (26 octobre 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse des citoyens de la commune de Port-Liberté, ci-devant Port-Louis (Morbihan), lors de la séance du 5 brumaire an III (26 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 84;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_2000\\_num\\_100\\_1\\_21207\\_t1\\_0084\\_0000\\_2](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21207_t1_0084_0000_2)

---

Fichier pdf généré le 04/10/2019

**b**

[*Le nouveau comité révolutionnaire du district d'Argenton à la Convention nationale, le 30 vendémiaire an III*] (17)

Liberté, égalité, justice ou la mort.

Citoyens représentans,

Si le plus saint de vos devoirs est d'éclairer le Peuple sur les périls qui l'entourent, il est du nôtre de ne pas garder le silence sur la manière énergique dont vous l'avez rempli : Oui, citoyens Représentans, votre sublime Adresse au Peuple François, en lui manifestant vos principes, lui a tracé ses droits et ses devoirs, elle déjoue l'intrigue en mettant un terme aux dissensions intestines et rend un hommage éclatant aux moeurs sans lesquels, point de République.

Quant à nous, citoyens représentans, qui n'avons jamais cru qu'on dû balancer entre la terreur et la justice, le crime et la vertu, vos principes sont les nôtres; aussi chacune de nos séances décadaire sera-t-elle ouverte par la lecture et la méditation de votre touchante adresse.

Amis de l'ordre, ne vivant qu'avec nos devoirs, nous surveillons les méchans et protégeons les bons.

Vous resterez, dites vous, à votre poste jusqu'à la paix, tant mieux, vous en dicterez les articles, continuerez à remplir vos devoirs, ne souffrirez pas surtout qu'aucune autorité rivale vous dispute le pouvoir et la patrie est à jamais sauvée.

Vive la République, Vive la Convention nationale.

Les membres du dit comité.

AMARD, *président*, CAMARD, BINEAU, LUNCAN  
et six autres signatures illisibles.

**c**

[*Les citoyens de la commune de Port-Liberté à la Convention nationale le 29 vendémiaire an III*] (18)

Liberté, fraternité, égalité ou la mort.

Citoyens représentans

Pleins de confiance dans vos décisions nous attendions depuis le 10 thermidor que vous vous prononciez contre le reste impur de cette faction sanguinaire qui a souillé par 8 mois de forfaits la plus belle des révolutions, c'étoit avec la plus vive douleur que nous entendions encore les complices de l'infâme Robespierre menacer

(17) C 323, pl. 1385, p. 15. *J. Fr.*, n° 761; *Gazette Fr.*, n° 1028.

(18) C 323, pl. 1385, p. 7. *C. Eg.*, n° 805; *Bull.*, 10 brum.; *Débats*, n° 764, 518-519.

le citoyen vertueux et levant une tête audacieuse se flatter de l'impunité en méditant de nouveaux crimes. Abattu par l'impression profonde de nos maux qui en nous faisant perdre de notre énergie ne vous laissoit plus que les sentimens de la douleur, nous n'osions encore vous témoigner notre reconnaissance de tout le bien que vous avez opéré depuis deux mois.

Votre proclamation au peuple français nous est enfin parvenu et vous dire quelle a fait succéder la confiance à la terreur, la sérénité à l'inquiétude, l'énergie à l'abattement, c'est vous peindre l'effet qu'elle a produit dans le coeur des vrais patriotes.

Quoi! nous n'aurions donc depuis cinq ans fait toutes sortes de sacrifice que pour l'agrandissement de quelques scélérats qui toujours parlant au nom du peuple n'en sont que les oppresseurs? non, citoyens représentans nous ne souffrirons plus que des factieux s'arrogent vos droits nous dictent des loix, vous seuls êtes nos mandataires, vous seuls avez notre confiance, en vous seuls réside le pouvoir suprême que nous vous avons délégué; tout autre qui oseroit s'en emparer doit être puni de mort.

C'est avec indignation que nous avons entendu dire que vous n'aviez pas le droit d'épurer une société, vous avez plus... vous pouvez l'anéantir. Faites des loix, citoyens représentans et rappelez vous que le peuple est là pour les mettre à exécution. Tenez vigoureusement le gouvernail du vaisseau de la République et ne souffrez pas que des mains sacrilèges le dirigent, que les tribunaux soient inflexibles envers les coupables; mais que le malheureux qui n'aura été qu'égaré y trouve de l'indulgence et puisse en bénissant votre justice faire oublier ses erreurs par un entier dévouement à la République.

LA CARRIÈRE, MOREAU, MAZIÈRE  
et 66 autres signatures.

**d**

[*Les administrateurs du district de Bayeux à la Convention nationale, le 26 vendémiaire an III*] (19)

Citoyens,

Nous reçu avec les transports de la plus vive reconnaissance votre Adresse au peuple français dans laquelle vous proclamez les principes sacrés de la justice et de l'humanité. Elle ranime la confiance des patriotes et porte la paix dans l'ame de l'homme de bien.

Tandis que nos armées victorieuses chassent devant elles les satellites des despotes, continuez de poursuivre avec courage ces insolents dominateurs qui n'embrassent la liberté que pour l'étouffer, qui se disent les amis du peuple et sont altérés de son sang. Maintenez le gou-

(19) C 323, pl. 1385, p. 2.